

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6472 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HACHMI A.M.

Date de naissance : 12/02/1965

Adresse : lot oublie Tableb imm 73 App 2 Ain charf CASA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohammed CHAFIQ

NEUROLOGUE

Centre médical Sidi Othman

3ème étage Place de la Préfecture

Avenue 10 Mars, Sidi Othmane

Casa - Tél : 05.22.37.41.63

Date de consultation : 03/12/2020

Nom et prénom du malade : EL HACHMI A.M. Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Douleur Jeffuse Repousse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 03/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : Qas

ACCUEIL

04 DEC 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03.12 2023	C2	1	250,00	Dr. Mohammed NEURLOQUE Centre médical Sidi Othman 2ème étage, place de la Préfecture Avenue 10 Mars, Sidi Othmane Casa - Tel : 05.22.57.41.63

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHIR 101, Bd H. Qods Lot. Glandarona Rue 14, Inara 1A n Chok - Casa Tel : 05.22.52.02.53	03.12.2023	250,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 00000000			DATE DU DEVIS
	B 00000000 35533411			DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

attaché au C.H.U. IBN ROCHD

- Spécialiste des maladies du système nerveux, du Muscle et de la colonne vertébrale
- Epilepsie
- Electroencephalographie (EEG)
- Electroneuromyographie (EMG)

طبيب محقق سابق بمستشفى ابن رشد

► اختصاصي في أمراض الجهاز العصبي والعضلي والجهاز الفقري

► مرض التصرع

► التخطيط الكهربائي للدماغ

► التخطيط الكهربائي للأعصاب والدماغ

Sur Rendez-vous

بالموعد

Casablanca, le 03/12/2023 الدار البيضاء في

El Hachmi Houl

68.20x10 930
- Traual tif 100 10.1

340.00x6 10.6.2
- Alyse tif 100

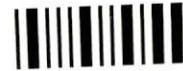
56.30x3 D. ure

21.50 - Migraine 10
- Cefal

T : 29/12/40

صيدلية عشيش
PHARMACIE ACHIR
101 Bd El Oods Lot Mandarona
Bara 1A n Chok - Casa
05 22 52 82 53

PPV 210H50
PER 10/22
LOT J2638



Dr. Mohammed CHAFIQ
NEUROLOGIE
Centre médical Sidi Othman
3ème étage Place de la Préfecture
Avenue 10 Mars, Sidi Othmane
Casa - Tél: 05.22.37.41.63

شارع 10 مارس، ساحة العمالة، الطابق الثالث المركز الطبي (قرب أسيما) سيدى عثمان. البيضاء
BD, 10 Mars, Place de la préfecture, 3ème étage, Centre médical - SIDI OTHMAN - CASA

Fixe : 05 22 37 41 63 - Mobile : 06 65 10 46 10 - المحمول : 05 22 37 41 63

الهاتف :

PPV:56,30 DH
LOT: 20J19D
EXP: 10/2022

17

PPV:56,30 DH
LOT: 20J19D
EXP: 10/2022

17

PPV:56,30 DH
LOT: 20J19D
EXP: 10/2022

17

PPV : 68DH70

PER : 02-25

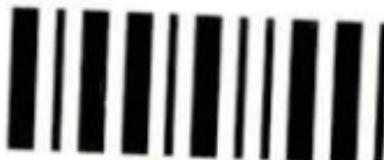
LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

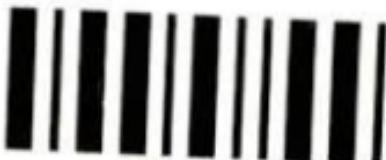
LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



PPV : 68DH70

PER : 02-25

LOT : J486



Lot:

20B900

01.2022

Per:

PPV: 340DH00

A20012120/00

Lot:

20B900

01.2022

Per:

PPV: 340DH00

A20012120/00